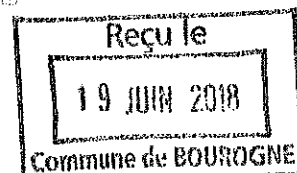


Ecole élémentaire de
Bourogne

Conseil d'école du lundi 18 juin 2018



Présents

Parents élus : mesdames Billey, Rigard, Simoncini, et monsieur Taurinya titulaires, madame Bednarowicz suppléante.

Représentants des municipalités : Monsieur Hudelot 3^{ème} adjoint représentant monsieur le maire

Enseignants : Madame Chenelot, classe des CE1, Madame Boichard, classe des CE2, Monsieur Viatte, classe des CM1/CM2, directeur de l'école.

Autres personnes : Mme Ittis DDEN

Personnes excusées : Mesdames Schneider (75%), Boy (congé maternité) Cottet, Casier Ortolland parents élus suppléantes. Monsieur Roost, maire de Bourogne, Monsieur Guardia, élu en charge des affaires scolaires

Personnes non excusées : monsieur Provost

Début de la séance : 17 heures 45

1. Présentations et remerciements

2. Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

Il a été affiché et mis à disposition des parents dans les écoles et distribué aux membres du conseil d'école. Il n'y a pas eu de retours particuliers, il est donc approuvé à l'unanimité.

3. Bilan de l'année : Ce bilan concerne l'ambiance de classe et le travail réalisé.

CP : Année assez difficile avec des élèves soit avec des problèmes de comportement, de travail ou les deux. Les parents des élèves concernés ont été rencontrés plusieurs fois dans l'année, des dispositifs d'aide ont été mis en place pour certains (Rased, psy scolaire, APC...). Il a été proposé 2 maintiens pour 2 élèves qui ont été acceptés par les parents, et malgré un avis défavorable de l'IEN de circonscription, ils sont donc actés.

CE1 : Classe très agréable même si des élèves ont des personnalités bien affirmées. Tous ont progressé au cours de l'année, tant dans les acquisitions scolaires que dans l'appétence pour ces acquisitions.

CE2 : Ensemble satisfaisant sur les acquisitions scolaires mais classe difficile à mettre au travail... et à y rester ! Pris individuellement, ils sont tous agréables, mais c'est l'effet groupe qui est usant.

CM1 /CM2 : Une classe très agréable, majoritairement de filles. Une très bonne dynamique a été sentie dans cette classe, et les enseignants ont noté une grande entraide entre les élèves. 13 élèves iront au collège de Morvillars. Une visite a été organisée pour ces élèves le vendredi 8 juin. Par ailleurs, la première demi-journée de la rentrée 2018 sera réservée aux nouveaux 6^e pour une visite plus détaillée du collège. Monsieur le Directeur leur souhaite de réussir cette entrée au collège avec le courage nécessaire et la réussite méritée.

4. Prévion des effectifs à la rentrée de septembre 2018 et répartition des classes

Prérentrée le 31 août pour les enseignants, le 3 septembre pour les élèves.

Par rapport aux prévisions données lors du deuxième conseil d'école les effectifs ont évolué de la manière suivante pour la rentrée 2018 :

- CP : 19 (dont 2 maintiens et 1 nouvel élève arrivant de Morvillars)
- CE1 : 24 (dont un nouvel élève)
- CE2 : 16
- CM1 : 25
- CM2 : 15 (dont un nouvel élève)

Soit un total de 99 élèves prévus pour un seuil de fermeture prévu à 85.

La répartition dans les classes est envisagée ainsi :

- Madame Schneider CP/CE1 : 25 (19+6)
- CE1/CE2 : 25 (18+6)
- Madame Boichard CE2/CM1 : 24 (10+15)
- Monsieur Vlatte CM1/CM2 : 25 (10+15)

Le choix de la répartition des élèves a été fait en prenant en compte, le niveau scolaire mais aussi l'autonomie et la maturité des élèves.

5. Budget

Le budget de 14 500 euros, identique à celui de l'année dernière, demandé à la municipalité a été accepté. Cette subvention sera répartie comme suit : 7 200 euros en fournitures scolaires gérés au long de l'année avec madame Choulot en mairie comme les années précédentes et le reste de 7 300 euros versé en deux fois sur la coop centrale.

6. Activités sportives et culturelles : bilan course longue, journée voile et rencontres athlétisme, spectacles

- Course longue mercredi 9 mai : beau temps, beaucoup d'engagement, les coureurs bourignais n'ont pas démerité avec 4 victoires sur 5 courses.
- Spectacle « à livre ouvert » de la compagnie prune : toutes les classes le lundi 4 juin.
- Bilan des journées voile des mardi 12 et jeudi 14 juin : nous avons eu de la chance avec le temps. Deux journées cette année, activités proposées : kayak, catamaran, escalade et golf. Excellent comportement des élèves qui a été noté par les moniteurs. 2 journées seront demandées pour l'année prochaine.
- Le jeudi 21 juin : Les classes de CP et de CE1 se rendront à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim tandis que les CE2 et CM1/CM2 se rendront au Haut-Koenigsbourg et à la volerie des aigles le 28 juin. Nous tenons à rappeler qu'il est de la responsabilité des parents d'annuler le repas à la cantine 48 heures avant la sortie. Tout retard sera facturé.
- Le spectacle se déroulera le lundi 25 juin à 17 h au foyer rural. Nous tenons à remercier Raphaël notre intervenant musique pour la qualité de son enseignement tout au long de l'année. Raphael, dans le cadre du partenariat avec l'école de musique, a également organisé un concert à l'église de Bourogne le jeudi 14 juin à 18 h. Les CP et les CE1 aborderont des chansons sur le thème des animaux. Les CE2, CM1 et CM2 chanteront des chansons françaises.
- Rencontres athlétisme : le mercredi 4 juillet les classes de CE2 et CM1/CM2 et le jeudi 5 juillet les classes de CP et de CE1 se rendront à Morvillars pour rencontrer leurs camarades morvellais.

7. Renouvellement des créneaux natation et patinoire.

Le créneau patinoire a été demandé par la maternelle (le jeudi sur la deuxième période) et celui de natation va être demandé dès que nous aurons reçu le courriel des responsables.

8. Gymnase

En absence d'éducateur sportif, l'équipe enseignante se demande si la mairie envisage le lavage des chasubles de sport (cette année, c'est une enseignante qui l'a fait en novembre). Autre point concernant le gymnase, il y avait un budget pour du petit matériel quand Monsieur Marc était encore présent. Si les classes ont besoin de racheter du matériel sportif (ballon, haies,) doit-on utiliser le budget école ou signaler en mairie les besoins en matériel ?

9. Constitution de la commission électorale

Afin de préparer les futures élections de parents d'élèves, la commission électorale est constituée comme suit :

- Président, Monsieur Viatte directeur de l'école,
- Parents d'élèves élus volontaires.

10. Divers

Pour la Kermesse du 23 juin : 23 parents se sont portés bénévoles et une douzaine de stands sont prévus. L'installation est prévue à partir de 10 heures le samedi matin. La kermesse débutera à 14 heures et durera jusqu'à 17 heures. L'argent récolté sera versé à l'OCCE. Monsieur Viatte en profite pour remercier les parents concernant l'achat des calculatrices et des clés USB pour les futurs collégiens.

Problème des mégots de cigarette, du stationnement sauvage, des canettes de boisson...

La séance est levée à 19 h45.

Le président du conseil d'école
C. Viatte

La secrétaire
A.Chenelot

